

Bruxelles, le 4 décembre 2020

**PROCÈS-VERBAL**

de la 11<sup>e</sup> session plénière de l'Assemblée régionale et locale euro-méditerranéenne,

tenue au Palais de Pedralbes, à Barcelone, Espagne,

**le 23 janvier 2020**

L'Assemblée régionale et locale euro-méditerranéenne (ARLEM) a tenu sa 11<sup>e</sup> session plénière au Palais de Pedralbes (salle: Gala), à Barcelone, Espagne, <0>le 23 janvier 2020, de 9 heures à 14 heures.

## LISTE DE PRÉSENCE

**Les coprésidents:** Karl-Heinz Lambertz (PSE/BE) et Mohamed Boudra (MA)

**Membres de l'ARLEM présents:**

### Groupe de l'UE

Jean-François BARNIER (RE/FR)	Paweł GRZYBOWSKI (ECR/PL)
Vincenzo BIANCO (PES/IT)	Eleni LOUKAIDOU (EPP/CY)
Laia BONET RULL (UCLG)	Markku MARKKULA (EPP/FI)
Joseph CORDINA (PES/MT)	Agnès RAMPAL (CPMR-CIM)
Francisco DE LA TORRE PRADOS (CEMR/CCRE)	Ricardo RIO (EPP/PT)
Nikola DOBROSLAVIC (EPP/HR)	Christophe ROUILLON (PES/FR)
Emil DRAGHICI (EA/RO)	Uno SILBERG (EA/EE)
Barbara DUDEN (PES/DE)	David SIMMONDS (ECR/UK)
Juan ESPADAS CEJAS (PES/ES)	Urmaz SUKLES (RE/EE)
Mary FREEHILL (PES/IE)	Satu TIETARI (RE/FI)
Jasna GABRIC (RE/SI)	Jean-Luc VANRAES (RE/BE)
Olgierd GEBLEWICZ (EPP/PL)	

### Groupe des partenaires méditerranéens

Mustfa ALBARONI (LY) <i>Observateur</i>	Mostapha LIMANI (DZ)
Lahcen AMROUCH (MA)	Abdelkader MELIANI (DZ)
Abdellah BAHMAOUI (DZ)	Hussain MHAIDAT (JO)
Mina BOUHDOUD (MA)	Dusan RAICEVIC (ME)
Lizzy DELARICHA (IL)	Lütfü SAVAS (TR)
Mario DJURAGIC (BA)	Ahmed SBAA (DZ)
Rama Mohammed EL EZZI (JO)	Ana VERUSHI (AL)
Musa HADID (PS)	Yucel YILMAZ (TR)
Jihad KHAIR (PS)	

## 1. Séance d'ouverture

**Ada Colau**, maire de Barcelone, souhaite la bienvenue aux participants et se dit honorée d'accueillir la 11<sup>e</sup> session plénière de l'ARLEM. Aujourd'hui plus que jamais, les dirigeants locaux doivent coopérer, dans le cadre d'activités menées sur plusieurs niveaux, avec les gouvernements locaux et régionaux pour faire face aux enjeux de taille auxquels est exposée la région méditerranéenne.

**Alfred Bosch i Pascual**, ministre des affaires étrangères, des relations institutionnelles et de la transparence de la communauté autonome de Catalogne, remercie l'ARLEM de sa venue à Barcelone. Il espère que la session plénière ne sera que le point de départ d'une série d'actions visant à marquer

le 25<sup>e</sup> anniversaire du partenariat euro-méditerranéen et à atteindre les objectifs principaux définis dans le programme 2030.

**Karl-Heinz Lambertz**, coprésident de l'ARLEM et président du Comité européen des régions (CdR), remercie chaleureusement la maire de Barcelone pour son invitation. Barcelone est un lieu symbolique pour l'ARLEM, car c'est là que l'assemblée s'est réunie pour la toute première fois il y a dix ans. Il estime que l'ARLEM a atteint son objectif de donner une dimension territoriale à la coopération euro-méditerranéenne et de démontrer le rôle essentiel des gouvernements locaux et régionaux dans la structure euro-méditerranéenne.

**Mohamed Boudra**, coprésident de l'ARLEM, remercie la maire de Barcelone et son cabinet, ainsi que M. Bosch i Pascual, ministre régional, et le secrétaire général de l'Union pour la Méditerranée (UpM). Il estime que tous les niveaux de gouvernance de la région méditerranéenne doivent coordonner leurs efforts afin de mieux se comprendre et d'atteindre les objectifs de développement durable du programme 2030.

**Nasser Kamel**, secrétaire général de l'Union pour la Méditerranée (UpM), souligne la nature organique de la relation entre l'UpM et l'ARLEM pour la paix et la prospérité dans la région méditerranéenne. Les collectivités locales et régionales jouent un rôle de premier plan dans la promotion du dialogue, de la coopération et du développement. L'action pour le climat constitue une urgence.

## **2. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté.

## **3. Approbation du procès-verbal de la 10e session plénière**

Le procès-verbal de la 10<sup>e</sup> session plénière, tenue le 27 février 2020 à Séville, Espagne, est adopté.

## **4. Adoption des rapports thématiques de l'ARLEM**

### **- Intégration régionale dans le bassin méditerranéen**

**Jihad Khair**, maire de Beit Sahour en Palestine et rapporteur, présente son projet de rapport sur «L'intégration euro-méditerranéenne: le rôle des collectivités régionales et locales» ainsi que plusieurs modifications qui tiennent compte des commentaires formulés par M<sup>me</sup> Bonet Rull, M<sup>me</sup> Delaricha, M<sup>me</sup> Rampal, M. Silberg et M. Moreno Bonilla.

**Mohammed El Razzaz** présente, au nom de Rachid Maaninou, secrétaire général adjoint de l'UpM en charge du développement des entreprises et de l'emploi, les travaux en cours sur le rapport concernant l'intégration régionale dans la région méditerranéenne, commandé par l'UpM. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) travaille actuellement à la rédaction de ce rapport sur l'état d'avancement des travaux. L'objectif est de déterminer les zones qui nécessitent une action urgente.

**Mohamed Saadie**, président de CGLU MEWA et président de l'Union des municipalités de Dannieh (Liban), présente le travail fourni par ces organisations pour augmenter les compétences des municipalités ainsi que leur capacité à attirer des financements et à les utiliser au mieux pour réduire les disparités.

**Wided Lazrak**, conseillère municipale à Tunis (Tunisie), évoque la décentralisation des efforts consentis en Tunisie ainsi que la coopération internationale de la région et les projets en matière de développement local.

**Mina Bouhdoud** de l'Association des maires du Maroc, maire de Lagfifat, met en évidence des facteurs faisant obstacle à la coopération euro-méditerranéenne, tels que le manque de culture de coopération et de ressources ainsi que la faiblesse des marchés locaux. Elle souhaite qu'une véritable coopération soit mise en place afin de créer des possibilités pour les jeunes dans leur propre région et ainsi les encourager à ne plus migrer vers le Nord.

**Xavier Cadoret**, président de la chambre des pouvoirs locaux du Congrès des collectivités locales et régionales du Conseil de l'Europe, partage l'avis du rapporteur selon lequel le dialogue territorial ne sera possible que si les collectivités locales et régionales se voient octroyer tous les moyens et compétences nécessaires.

**Celia Rosell**, représentante du gouvernement andalou, présente la contribution de l'Andalousie à ce projet de rapport, qui vise à mettre en évidence le rôle des régions frontalières, notamment au regard des enjeux liés à la migration.

**Vincent Garcés**, président de la Fondation Assemblée des citoyens et citoyennes de la Méditerranée, demande aux collectivités locales et régionales de ne pas oublier les citoyens, leurs exigences et leurs préoccupations. L'intégration régionale en Méditerranée est impossible sans la participation des citoyens.

**Jean-Luc Vanraes** (RE/BE) propose de créer un réseau de coopération fondé sur les projets des villes représentées et leurs contacts. Il souligne la nécessité de réagir face à la fuite des cerveaux dans la région en proposant une solution gagnant-gagnant.

**Agnès Rampal** (CIM-CRPM) souligne l'ambition de son association de créer une macrorégion euro-méditerranéenne assortie d'une stratégie à grande échelle afin d'apporter une réponse coordonnée et globale aux difficultés.

**Francisco de la Torre Prados** (CEMR/CCRE), maire de Malaga, insiste sur la nécessité d'adapter l'enseignement primaire et secondaire à la société numérique actuelle.

Le projet de rapport est adopté par consensus avec les modifications proposées par le rapporteur.

#### - **L'économie bleue en Méditerranée**

**Vincenzo Bianco**, membre du conseil municipal de Catane (Italie), présente, en tant que rapporteur, son projet de rapport sur l'«économie bleue pour les collectivités locales et régionales en Méditerranée».

Il met l'accent sur l'incidence attendue du changement climatique sur la mer Méditerranée et la région méditerranéenne et insiste sur le fait que les pays du bassin méditerranéen doivent prendre des décisions courageuses afin de réduire cette incidence, notamment en fixant des objectifs clairs et communs en matière d'économie circulaire, en interdisant la production et la distribution de plastiques à usage unique, ou en encourageant l'élimination progressive des combustibles fossiles.

**Isidro González**, secrétaire général adjoint de l'UpM en charge de l'eau et de l'environnement, remercie le rapporteur pour ce rapport important et opportun sur l'état de la mer Méditerranée et met en évidence le rôle des collectivités locales et régionales en matière de sensibilisation et d'intervention.

**Jacques Blanc** (PPE/FR) félicite le rapporteur pour son analyse et ses propositions de nature exceptionnelle. Une coopération entre le nord et le sud de la Méditerranée ferait toute la différence.

**Agnès Rampal** fait remarquer que le CRPM-CIM propose certains amendements visant à réduire davantage l'incidence du changement climatique.

Le rapport, y compris les amendements proposés par l'Andalousie et le CRPM-CIM et un amendement de compromis inspiré de l'amendement proposé par la délégation turque, est adopté par consensus.

## **5. Partenariats pour le développement**

**Paolo Ciccarelli**, chef de l'unité «Villes, autorités locales, numérisation, infrastructures» à la Direction générale de la coopération internationale et du développement de la Commission européenne, présente le programme «Partenariats pour des villes durables» dont le lancement s'effectue en deux étapes, l'une étant actuellement mise en œuvre et l'autre devant être entamée en février 2020. L'objectif principal du programme est de promouvoir le développement urbain intégré grâce à des partenariats conclus entre les collectivités locales de l'Union et des pays partenaires.

**Marco Ricorda** du Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD) présente le projet «Migration ville à ville en Méditerranée» (MC2CM), un projet de soutien à la gouvernance de la migration urbaine créé par l'Union et le gouvernement suisse, dont l'objectif est d'aider les gouvernements locaux et nationaux à trouver de meilleures synergies dans la gestion des migrations.

**Diego Escalona**, directeur des opérations et des partenariats, UpM, présente le programme européen de coopération transfrontalière de l'instrument européen de voisinage (IEV) et ses clusters thématiques. Ce programme a récemment été reconnu par l'UpM et jouit par conséquent du soutien politique total de ses États membres et d'une assistance technique de son secrétariat. Une demande de 79 millions d'EUR est en cours et une nouvelle demande suivra.

## **6. Débat: l'action pour le climat en Méditerranée**

**Grammenos Mastrojeni**, secrétaire général adjoint chargé de l'action en matière d'énergie et de climat de l'UpM, présente le projet R20 «Définir une chaîne de valeur méditerranéenne et un fonds infranational de lutte contre le changement climatique» de l'UpM, qui vise à soutenir les communautés locales (rurales et urbaines) dans leur rôle d'agents de la durabilité. Le financement du renforcement

des capacités permettrait aux communautés locales d'accéder aux programmes de financement destinés à la lutte contre le changement climatique.

**Maria Carmen Llasat**, du département de physique appliquée de l'université de Barcelone, présente le premier rapport d'évaluation du bassin méditerranéen sur le changement climatique et environnemental, rédigé par 85 scientifiques issus de 19 pays et soutenu par le secrétariat de l'UpM. Bien que la région méditerranéenne se réchauffe 20 % plus vite que le reste du monde, il est possible d'opérer une transition vers un monde plus résilient et plus durable, où la coopération locale et régionale est primordiale.

**Houda Bourguiba**, première vice-présidente de la mairie de Monastir, dévoile ses intentions de rendre sa ville verte, résiliente et durable. Elle présente brièvement plusieurs projets à cet égard.

**Agnès Rampal** insiste sur la nécessité du partage des responsabilités afin d'agir en faveur de l'environnement et de la survie de la région méditerranéenne.

**Josep Canals Molina**, secrétaire général de MedCités, déclare que le mot «local» est un mot clé et que les villes et les villages doivent se trouver au cœur de l'action.

**Markku Maarkkula** fait remarquer la visibilité accrue des villes et des régions. Il propose le partage d'intérêts et d'activités pour accroître davantage cette visibilité, en vue de la prochaine conférence des parties sur le climat (COP26), qui se tiendra à Glasgow.

## 7. Activités de l'ARLEM en 2020

Les membres prennent note du rapport d'activités de l'ARLEM pour 2019.

Les membres adoptent par consensus les recommandations politiques de l'ARLEM pour 2020.

Les membres adoptent par consensus le plan d'action 2020-2022 de l'ARLEM pour le nouveau mandat.

Les membres désignent **Lizzy Delaricha** (mairie de Ganei Tikval, Israël) en tant que rapporteure sur la numérisation des petites et moyennes entreprises, et **Agnès Rampal** (CIM-CPMR, membre du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur) en tant que rapporteure sur l'agriculture et la sécurité alimentaire dans les régions sensibles aux conditions climatiques.

Au terme du mandat actuel de l'ARLEM, le 25 janvier 2020, l'assemblée entamera un nouveau mandat d'une durée de deux ans et demi. À la suite de la proposition du groupe des partenaires méditerranéens, l'assemblée plénière décide de nommer, par acclamation, **Musa Hadid** (mairie de Ramallah, Palestine) coprésident de l'ARLEM pour la période 2020-2022.

Le nouveau coprésident du groupe de l'Union européenne deviendra le nouveau président du CdR (élu par les membres du CdR lors de la première session plénière du nouveau mandat, en février 2020).

L'assemblée plénière décide, sur proposition du groupe des partenaires méditerranéens, de nommer par acclamation les membres du prochain Bureau, aux côtés du coprésident Musa Hadid:

- Cheikh Tahara BARADJI, maire de Kaédi (Mauritanie),

- Mina BOUHDOUD, maire de Lagfifat (Maroc),
- Rama EL EZZI, municipalité du Grand Amman (Jordanie),
- Mondher MARZOUK, maire de Monastir (Tunisie),
- Mustafa OTIFY, gouverneur de Gizeh (Égypte),
- Lütfü SAVAS, maire de Hatay (Turquie),
- et Ana VERUSHI, présidente du Conseil régional de Korça (Albanie).

Les sept membres issus du groupe de l'Union européenne, y compris le représentant des associations européennes de collectivités locales et régionales, seront désignés après la première session plénière du nouveau mandat du CdR en février 2020 (approbation par procédure écrite), aux côtés du président du CdR en exercice, membre de droit.

L'assemblée plénière prend acte de la lettre d'invitation reçue récemment par le maire d'Izmir, qui confirme vouloir accueillir la prochaine session plénière de l'ARLEM. Lors de sa réunion en mai-juin, le Bureau soumettra une proposition à ses membres (procédure écrite).

La possibilité d'organiser un événement à Hatay (Turquie) est évoquée.

#### **8. Cérémonie de remise du prix de l'ARLEM - L'entrepreneuriat local des jeunes en Méditerranée**

Les coprésidents remettent le prix de l'ARLEM – L'entrepreneuriat local des jeunes en Méditerranée – aux lauréats: **M<sup>me</sup> Leila Rima BOUSSADA** (Algérie) et l'antenne locale de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), qui soutient les jeunes entrepreneurs à l'échelle locale.

Les autres candidats présélectionnés sont les suivants:

Obayda ABO ASBEH (Taybeh, Israël),  
Khouloud AYUTI (Tel Aviv, Israël),  
Georges BITAR (Beyrouth, Liban),  
Inna BRAVERMAN (Tel Aviv, Israël).

Soulignant la grande qualité des projets présentés, le secrétaire général de l'UpM propose que l'ARLEM et l'UpM travaillent ensemble pour valoriser l'expérience et les enseignements à tirer des lauréats et des candidats présélectionnés.

---